



FORMATION EN ALTERNANCE



Opérateur en Chaudronnerie

NIVEAU V CAP Réalisation en Chaudronnerie Industrielle

● Les modalités

- Salarié(e) de l'entreprise, contrat de 2 ans
- Début de la formation : Septembre
- Rythme de l'alternance : hebdomadaire
 - Répartition annuelle
 - 17 à 18 semaines de formation au CFAI
 - 29 à 30 semaines en entreprise
 - 5 semaines de congés payés
- Recrutement
 - 16 ans et +
 - Sortie de collège
- Poursuite de formation
 - Bac Pro Technicien en Chaudronnerie Industrielle

● Les activités en entreprise

- Décoder les documents techniques
- Mettre en oeuvre les postes de fabrication
- Réaliser des ouvrages, seul ou au sein d'une équipe
- Contribuer à la fabrication et à la pose sur site

● Lieu

AFORP DRANCY

Rue de la Butte 93700 Drancy

Tél. 01 43 11 29 82 - Fax 01 43 11 29 86

MANTES

6, rue Camélinat 78711 Mantes la Ville

Tél. 01 30 92 31 11 - Fax 01 34 77 42 28



CONTENU DE LA FORMATION

● Enseignement technique

- Dessin technique
- Traçage
- Mise en oeuvre d'une fabrication
- Sécurité et ergonomie

● Enseignement général

- Communication - Français
- Découverte du monde contemporain
- Mathématiques
- Vie Sociale et Professionnelle
- Éducation Physique et Sportive
- Anglais